

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance extraordinaire du 30 juin 2015**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mardi 30 juin 2015 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

**1- Acceptation de l'avis de convocation**

**2015-06-159**

Considérant que, tel que requis par le *Code municipal du Québec*, l'avis de convocation à cette séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du Conseil municipal, tel qu'il suit :

- 1- Acceptation de l'avis de convocation
- 2- Rue des Frênes : asphaltage
- 3- Programmation pour le TECQ
- 4- Vacances estivales : fermeture du bureau municipal
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'accepter l'avis de convocation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2- Rue des Frênes : asphaltage**

**2015-06-160**

Considérant que les promoteurs du développement domiciliaire de la zone Ra-10 (phase 1) ont été avisés que la première couche de pavage de la rue des Frênes sera effectuée en 2015, à la condition que tous les correctifs énumérés sur la liste datée du 6 février 2015 préparée par Monsieur Marc Drouin, officier désigné, aient été apportés au projet, et ce, d'ici le 21 juin 2015 (réf. résolution No 2015-02-48);

Considérant qu'à ce jour, les correctifs n'ont pas tous été apportés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de procéder à la première couche de pavage de la rue des Frênes au cours de l'année 2015, seulement si :

- toutes les conditions de l'*Entente relative aux travaux municipaux – Développement entre le rang de la Rivière Est et la montée des Écossais (zone Ra-10) phase numéro 1* sont respectées;
- tous les correctifs énumérés sur la liste datée du 6 février 2015 ont été apportés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance extraordinaire du 30 juin 2015**

**3- Programmation pour le TECQ**

Le dossier concernant la programmation pour le TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) est reporté à la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal.

2015-06-161

**4- Vacances estivales : fermeture du bureau municipal**

Considérant que la secrétaire-réceptionniste est présentement en congé de maladie, et ce, pour une période indéterminée;

Considérant que Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, sera en vacances du 20 au 31 juillet 2015 inclusivement et qu'il n'y aura donc personne pour s'occuper de l'accueil durant ces deux semaines;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU que durant la période estivale, le bureau municipal soit fermé du 20 au 31 juillet 2015 inclusivement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5- Période de questions**

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les sujets discutés lors de la présente séance.

2015-06-162

**6- Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h40.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire

\_\_\_\_\_  
Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je, soussigné, Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire